



Transcription : mariage puis sortie du territoire algerien

Par **chorfa**, le **17/04/2008** à **10:22**

je ne sais si ce que je vais dire va etre pris en compte ou non l'essentiel pour moi c' est de pouvoir essayer voila:je suis en france depuis l'annee 2000 moi et huit de mes enfants(j'en ai 10)seulement pour ramener ma fille plutot pour la faire transcrire dans le livret c'est tout un probleme elle est nee à touggourt et celui ou celle qui l'a inscrite au lieu de mettre laouar comme c'est le nom de famille de son pere et eventuellement ses freres et soeurs ils ont mis elaouar mariee à khenchela avec son propre cousin lui c'est laouar et elle elaouar pourtant leurs deux peres sont freres legitimes donc à cause d'un etourdi ou bien pour faire du zele ma fille agee aujourd'hui de 28 ans est restee en algerie dans une pauvrete extreme malade ses enfants aussi elle est mariee par jugement et là aussi un autre probleme les algeriens traduisent mal en français et le consulat français à annaba refuse d'entendre toute explication pourtant on avait la nationalite et tout le necessaire mais ils refusent peut on dan ce cas ramener les actes (mariage et naissances) en arabe et les traduire que faire ma fille est malade pauvre avec 3 enfants en bas age huit ans six ans et quatre mois aussi je vous fais part d'un autre probleme celui de mon fils lui par contre ilest transcrit mais il ne peut sortir du territoire algerien suite à une querelle ou il a ete question de son identite le fils d' un policier l'a traite de petit fils de harki mon fils l'a bien amoché le pere de ce dernier lui à mis toutes sortes d'accusation avec temoin et victime et il ne peut pas faire son passeport de peur d'etre prit il a un paseport perime mais le consulat français ne veut pas en tenir compte je vous en supplie je suis au rmi moi meme malade il n'y a pas de boulot en algerie encore moins pour mon fils qui garde des sequelles de tuberculose aidez mes enfants